

LES CARNETS DU TEMPS

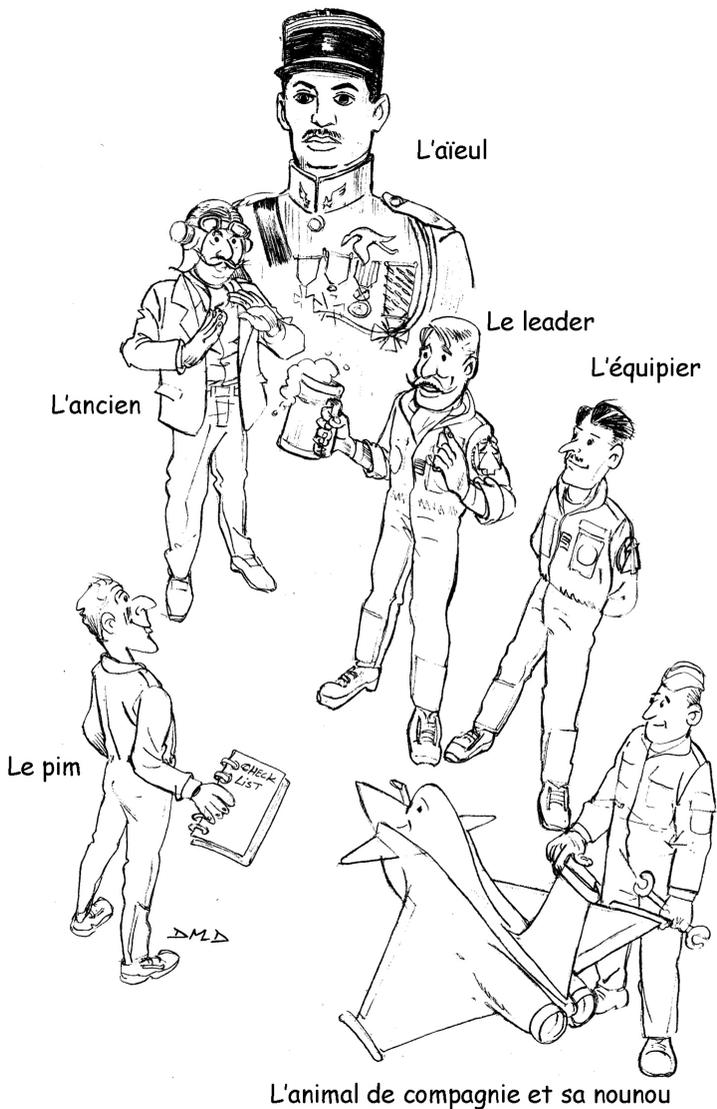
Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ Le concept de maîtrise des armements
- ▶ Le Système monétaire international (SMI)
- ▶ Institutions européennes : le trinôme Commission européenne - Conseil de l'UE - Parlement européen



Enseignement militaire supérieur Air



L'aieul

L'ancien

Le leader

L'équipier

Le pim

L'animal de compagnie et sa nounou

La famille

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Dominique Colas

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillard

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Adeline Blanvillain

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Clc Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Fabrice Moya
Avt Dany Bachelet

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales - Géopolitique

Le concept de maîtrise des armements 2

Économie

Le Système monétaire international (SMI) 4

Stratégie de sécurité

L'Europe de l'armement 6

Philosophie

La famille..... 8

Espace

La politique spatiale russe en 2012..... 10

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Les bombardements stratégiques sur l'Allemagne.... 12

Droit et institutions

Institutions européennes : le trinôme Commission européenne - Conseil de l'UE - Parlement européen - 214

Sciences

Les neutrinos d'OPERA 16

Histoire

La crise de 1929 18

Pensée politique

Les utopies réactionnaires..... 20

Éthique

La liberté éthique..... 22

La bibliothèque essentielle

Les Raisins de la colère..... 24

Arts

Charlie Chaplin (1889-1977), Charlot et *Les Temps modernes* (1936) 26

Au fil de la plume 28

Le concept de maîtrise des armements

Par une approche collective et coopérative de la sécurité, la maîtrise des armements cherche à imposer des règles de jeu pour l'emploi des armes dans le but de réduire voire de supprimer les effets indésirables.

Les accords de Latran de 1139 prohibant l'emploi de l'arbalète ou bien l'accord de Strasbourg de 1675 entre la France et le Saint Empire germanique interdisant l'utilisation de balles empoisonnées marquaient déjà la volonté de limiter la violence par la maîtrise des armes.

Cette volonté, toujours actuelle, procède de **considérations à la fois idéologiques, humanitaires et morales** (le protocole IV de 1995, de la Convention sur certaines armes classiques, interdit l'emploi des armes à laser aveuglantes) mais aussi de **considérations plus pragmatiques d'ordre économique, politique et militaire**. En effet, sans dispositifs de maîtrise des armements, la préparation de la guerre est ruineuse, encourage la course aux armements et accroît les tensions ainsi que les risques d'affrontements.

La maîtrise des armements concerne indifféremment les armes de destruction massive, armes dites non conventionnelles (nucléaires, biologiques et chimiques), et les armes classiques ou conventionnelles. Elle peut recouvrir trois domaines : le désarmement, la maîtrise des armements *stricto sensu* et le contrôle des transferts d'armements (ou lutte contre la prolifération).

La dynamique du désarmement consiste à abolir ou à interdire une arme, dans sa conception, sa fabrication, sa production, son emploi et son commerce. Ainsi en est-il de la convention sur l'interdiction des mines anti-personnel de 1997 et de la convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions (2009).

Par maîtrise des armements au sens propre, il s'agit de limiter la dotation d'armement ou d'en restreindre l'emploi. Le traité Forces conventionnelles en Europe (FCE) de 1992 pour les armes conventionnelles et la série des traités bilatéraux américano-russes SALT et START sur les arsenaux nucléaires relèvent de cette logique⁽¹⁾. Il peut également s'agir de prohiber l'emploi d'une arme sur une aire géographique donnée. Les traités Tlatelolco de 1967 pour l'Amérique latine-Caraïbes et de Rarotonga de 1985 pour le Pacifique instaurent des zones exemptes d'armes nucléaires. Le traité de l'espace de 1967, quant à lui, interdit le déploiement d'armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique et sur les corps célestes.

Enfin, **par contrôle des transferts**, c'est l'interdiction de commercialiser certaines armes ou la régulation des transferts internationaux d'équipements militaires qui est visée afin de lutter contre les risques de prolifération incontrôlée, d'accumulation déstabilisante et de trafic (traité de non-prolifération – TNP – de 1968, Convention d'interdiction des armes biologiques de 1972 et chimiques de 1993, régime de contrôle de la technologie des missiles – MTCR – de 1987, appliqué aux missiles et drones, Arrangement de Wassenaar sur les biens et technologies à double usage de 1996...). Tout en reconnaissant le droit de s'armer au nom du besoin légitime de sécurité, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations unies sur le droit à la légitime défense, ces régimes de contrôle visent néanmoins à responsabiliser les acteurs du commerce et en quelque sorte à moraliser le marché d'armement.

La maîtrise des armements n'est pas un objectif en soi mais un moyen de préserver la paix, la sécurité et la stabilité internationale. **C'est un objectif de sécurité** fondé sur **une stratégie collective et coopérative** cherchant à établir un climat de confiance mutuelle.

Cette confiance se construit et se maintient par **la transparence et le dialogue de sécurité**. Par le premier, qui se traduit par l'échange d'information et les mesures de vérifications, on s'assure de la bonne application des accords et de la réalité de la menace. Par le second, on tente d'obtenir une compréhension mutuelle des préoccupations sécuritaires.

1. Les accords « *Strategic Arms Limitation Talks* » – SALT I (1972) et SALT II (1979) –, visaient à limiter la fabrication d'armes stratégiques et l'installation de rampes de missiles balistiques. Les termes de l'accord SALT II, bien que jamais ratifié, furent cependant respectés en pratique.

Quant aux traités « *Strategic Arms Reduction Treaty* » – START –, des années 1990, ils désignent les accords visant à réduire les arsenaux nucléaires des deux superpuissances. Ils font suite aux accords SALT. Le traité « New START » de 2010, qui est le dernier accord de la série (après START I, II et III), prévoit de limiter à 1 500 le nombre d'ogives nucléaires et à 800 le nombre de missiles intercontinentaux embarqués à bord de sous-marins et de bombardiers, pour chacun des deux États.



DR

Le Pistolet tordu. (1988) Cette sculpture est devant l'établissement de l'ONU à New York. Elle fut créée par l'artiste Karl Fredrik Reuterswärd comme symbole de pacifisme.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Le Système monétaire international (SMI)

Le SMI représente l'ensemble des mécanismes qui gouvernent les multiples interactions entre les diverses monnaies et les différents instruments de crédit des pays. Il vise à organiser et à réguler les échanges monétaires internationaux dans le cadre du commerce international, autour du régime de change. Le SMI englobe donc le règlement des transactions commerciales et toutes les opérations financières.

Le SMI a été mis en place par les **accords de Bretton Woods** en 1944, alors que la crise de 1929 avait rendu nécessaire la coopération internationale. Face à la proposition de l'économiste anglais Keynes, qui suggère la création d'une monnaie internationale émise par une banque centrale internationale, c'est l'analyse libérale de White qui est privilégiée. **Le plan White** (convertibilité des monnaies à taux fixe en dollar et dollar convertible en or) conduit à un système monétaire international de type *Gold Exchange Standard* qui s'appuie sur trois principes :

- conversion libre des monnaies entre elles,
- possibilité d'obtenir des crédits pour les pays dont la balance des paiements est déficitaire,
- stabilité des taux de change (ajustables et régulés par le *FMI*) / stabilité du commerce international.

Ces accords mettent en place deux institutions : le **Fonds monétaire international** (FMI) et la **Banque mondiale**, qui regroupe trois organismes : la Banque internationale pour le développement et la reconstruction, l'Association internationale pour le développement et la Société financière internationale

Mais un tel système ne pouvait fonctionner que si la balance commerciale américaine n'était pas déficitaire. Or, à partir des années soixante, la baisse des importations européennes a creusé son déficit. Le système a donc dû être adapté, avec l'adoption en 1971 de taux de change flottants, en complément des taux de change fixes (abandon officiel en mars 1973 du régime de change de *Bretton Woods*). L'or est démonétisé et le dollar n'est plus convertible en or.

Aujourd'hui, le SMI se définit par :

- **les régimes de changes**, qui peuvent être fixes ou flottants. Les pays les plus riches ont un taux de change flexible, alors que les autres adoptent plus souvent un taux de change fixe, ou ajustable à l'égard d'une monnaie « dominante » (dollar) ;

- **les liquidités internationales** : pour faciliter l'ajustement des balances des paiements et le financement des transactions internationales, le SMI doit

permettre un approvisionnement en liquidités internationales (les moyens de paiement internationaux). La majorité de ces liquidités constitue des réserves internationales, soit des devises détenues par les banques centrales (les réserves officielles) et les banques commerciales.

À cela on peut ajouter les DTS (Droits de tirage spéciaux) gérés par le FMI. Il s'agit d'un panier de monnaies des pays membres servant à distribuer des crédits (droits de tirage) aux pays qui en ont besoin.

Aujourd'hui, les missions du FMI se sont diversifiées dans des domaines tels que la surveillance des politiques de change ou encore les prêts aux pays en développement.

Il aide en particulier les pays en situation d'illiquidité. Dans ce cas, il leur achète des titres de la dette publique et leur prête des dollars. En contrepartie, il peut exiger la mise en place d'un plan de restructuration de la dette publique et privée.

Avec les différentes crises financières et monétaires, l'endettement des pays européens, en particulier de la Grèce, et malgré les plans de sauvetage du secteur financier et les plans de relance, l'économie mondiale se porte mal. Aujourd'hui, pour réguler la finance, il apparaît indispensable de réorganiser le SMI, trop centré sur le dollar (monnaie de réserve mondiale) alors que l'économie mondiale est devenue multipolaire avec la montée en puissance des grands pays émergents. Cette hégémonie rend aujourd'hui l'économie mondiale vulnérable. Il faut aussi obtenir la convertibilité des monnaies des pays émergents.

De plus, la volatilité en matière de taux de change a conduit à des instabilités monétaires qui ont freiné la croissance. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place un cadre de coordination solide en matière de change, aux niveaux national et international, ainsi que des mécanismes de contrôle crédibles. On pourrait aussi par exemple, renforcer la coopération des politiques macro-économiques, réduire l'accumulation de réserves (depuis les années 1990, les pays émergents accumulent les réserves de change, qui constituent des excédents commerciaux et alimentent les déséquilibres mondiaux (Japon excédentaire/Amérique déficitaire), favoriser les flux de capitaux stables pour financer la croissance et le développement ou encore accompagner l'internationalisation des monnaies émergentes.

Le SMI, dont le rôle est de réguler l'économie mondiale, a atteint ses limites. Il semble maintenant nécessaire de le réformer grâce aux leçons tirées de ces funestes épisodes.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

L'Europe de l'armement

Atouts, faiblesses et perspectives d'un enjeu majeur pour l'Europe de la défense et la France –

NB : Cet article est le troisième d'une série de trois, traités aux n°s 87, 88 et 89 des Carnets du Temps.

L'industrie de défense européenne, qui développe et consolide ses atouts, connaît aussi des faiblesses structurelles et des perspectives incertaines. L'Europe de l'armement possède en effet des acteurs présents sur le devant de la scène et très performants, mais est affaiblie par une industrie de défense fragmentée.

Face aux restructurations américaines suite au fameux « *last supper* » de 1993, certaines consolidations européennes ont donné naissance en Europe à des acteurs de premier plan qui ont une présence multisectorielle, une maîtrise des techniques duales (civiles et militaires), la capacité de développer et de réaliser de grands systèmes de défense avec l'aptitude d'assumer le risque ainsi que la complexité de telles opérations. Les équipements de défense européens sont donc en général d'un **bon rapport performance-coût et de haute technicité**.

En termes de chiffre d'affaires défense⁽¹⁾, **quatre grands groupes européens figurent d'ailleurs parmi les quinze premiers groupes mondiaux de défense** (les onze autres étant américains) : BAE Systems (Royaume-Uni – 2^e rang mondial avec un chiffre d'affaires (CA) de 32,8 milliards de dollars (Md\$)), EADS (France – 7^e – 16,3 Md\$), Finmeccanica (Italie – 8^e – 14,4 Md\$) et Thalès (France – 11^e – 9,95 Md\$).

Néanmoins, malgré les dernières restructurations de l'industrie de défense en Europe, cette dernière demeure encore fragmentée, ce qui l'affaiblit à l'export et l'empêche de profiter pleinement des synergies européennes (efforts d'investissement en R&D partagés, économies d'échelle...).

Ainsi, **pour l'aviation de combat, cinq maîtres d'œuvre portent trois programmes concurrents** (*Rafale*/France Dassault ; *Gripen*/Suède Saab ; *Eurofighter*/Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Espagne *via* un consortium).

Dans le domaine des **télécommunications spatiales militaires, il n'existe pas de programme européen mais une juxtaposition de programmes nationaux**, cinq pays européens (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne) étant engagés dans cinq programmes différents.

L'industrie navale européenne peine à se restructurer en profondeur et ainsi cinq grands maîtres d'œuvre (TKMS/Allemagne ; BAE Systems/Royaume-

Uni ; DCNS/France ; Fincantieri/Italie ; Navantia/Espagne) gèrent plus de vingt chantiers navals, alors qu'aux États-Unis, après une restructuration dans les années 1990, il y a deux maîtres d'œuvre majeurs avec six chantiers importants.

Dans le secteur de l'armement terrestre, aux côtés des groupes transatlantiques (General Dynamics/États-Unis) ; BAE Systems/Royaume-Uni) subsistent toujours quelques entreprises globales nationales (Rheinmetall, KMW/Allemagne ; Nexter/France ; Bumar/Pologne) et une multitude d'acteurs locaux ou d'industriels de « niches ». **Une dizaine d'entreprises en Europe peuvent ainsi prétendre détenir les compétences nécessaires à la maîtrise d'œuvre de véhicules blindés.**

Dans tous ces secteurs (avions de combat, terrestre, naval...) les différents maîtres d'œuvre européens captent l'essentiel de leur marché intérieur et se livrent une vive concurrence à l'exportation, notamment sur les « prospects » de plus en plus importants des pays émergents (Brésil, Inde...) ou ceux des acheteurs traditionnels d'armement de haute technicité (Moyen-Orient).

Enfin, **la fragmentation de l'industrie européenne de défense est encore plus marquée pour ce qui concerne les chaînes de sous-traitance**, qui demeurent nationales, voire locales. Cette tendance restreint le développement des PME européennes, qui peinent alors à atteindre la taille critique d'entreprise de taille intermédiaire (ETI) voire à pérenniser leur activité dans le secteur de la défense, privilégiant des recherches et productions civiles, abandonnent du même coup des capacités techniques critiques militaires.

Cette fragmentation et par voie de conséquence cette concurrence entre entreprises européennes nuisent considérablement à leur compétitivité, en particulier à l'export, et compromettent leur pérennité à long terme. Or, il ne faut pas oublier que l'autonomie de décision et la liberté d'action des États membres de l'Union européenne ne peuvent se concevoir sans la capacité à équiper en toute indépendance leurs forces armées.

Toutefois, cette situation n'est pas une fatalité et la solution d'une politique industrielle de défense européenne existe.

1. « SIPRI Top 100 2010 » - Chiffre d'affaires 2010 pour la « partie défense » des ces entreprises, sachant qu'elles ont en général un chiffre d'affaires total plus élevé (civil et militaire).

[Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie \(†\), président de l'Institut de stratégie comparée](#)

La famille

Définition et enjeux

La famille est une instance socialisatrice qui regroupe un couple avec un ou plusieurs enfants. Le questionnement porte sur la délimitation de la cellule familiale, à travers le prisme de la modernité. En effet, le changement social a durablement et profondément modifié la structure de la conjugalité et affecte par conséquent les formes de la famille contemporaine.

La famille est un laboratoire pour l'analyse sociologique car elle mobilise les normes sociales, la question de la légitimité dans la délimitation des sphères publique et privée, en prenant en considération les attentes individuelles que les acteurs sociaux y projettent.

La modernité familiale : une pluralité ?

La famille comprend une évolution historiquement repérable. Une première forme de modernité, qui apparaît à la fin des années 1890, est due à la coexistence de plusieurs facteurs inédits. Il s'agit en l'occurrence de l'émergence d'un lien étroit entre l'expression de la sentimentalité amoureuse et le mariage. Or, cette correspondance est le fruit d'une construction historique, issue notamment du développement du romantisme dès le dix-huitième siècle. Le mariage devient ainsi le cadre privilégié, normatif de l'amour, pour le couple. À cette centration sur le sentiment, s'ajoute une forte répartition « genrée » des rôles au sein de cette famille, expression d'un net clivage entre la vie publique et la vie privée. La vie publique est réservée à l'homme, par l'exercice de l'activité professionnelle exclusive, censée subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille. La vie privée est assurée par la femme, qui accomplit les tâches domestiques et dispense l'éducation aux enfants. Ces derniers sont l'objet d'une attention particulière, leur scolarisation devient une préoccupation nouvelle, tout comme les soins qui leur sont prodigués. Le développement de cette représentation sociale relative à l'enfance contribue à les éloigner progressivement de la sphère productive.

La disparition progressive de cette première forme de modernité familiale survient à partir des années 1960. En effet, plusieurs modifications structurelles affectent la société : le changement social de l'après seconde guerre

mondiale est empiriquement observable. Tout d'abord, le statut de la femme bénéficie d'une visibilité accrue, conséquence des revendications féministes qui se cristallisent dans le domaine juridique (par exemple, lois sur l'avortement et le divorce par consentement mutuel en 1975). Également, sur le plan scolaire, la massification se traduit par l'accession plus large des femmes aux études, y compris supérieures. Enfin, sur le plan du marché du travail, la tertiarisation de l'activité nécessite une main-d'œuvre davantage féminine que par le passé. Ces trois facteurs ont permis une revendication identitaire des femmes associée à une modification des représentations sociales qui les concernent : l'autonomie féminine est alors progressivement reconnue et acceptée. Ce changement concourt à modifier le rapport que les individus entretiennent avec la conjugalité, à travers le développement de la libéralisation des mœurs (développement de l'union libre par exemple). On note un affaiblissement du lien d'exclusivité entre le mariage et l'amour. Ainsi, les attentes respectives de l'homme et de la femme évoluent, dans le sens d'une individualisation plus accrue.

Cette seconde forme de modernité familiale est toujours contemporaine. Sa manifestation est repérable dans le développement, tant statistique qu'en termes d'acceptabilité sociale, de formes de familles qui étaient minoritaires dans la première modernité : les familles monoparentales et les familles recomposées. La cause principale du développement de ces deux formes de vie familiale est la généralisation des séparations. Le divorce ou la séparation est aujourd'hui la cause principale des familles monoparentales (et non plus le veuvage), où un adulte est responsable de l'éducation d'un ou plusieurs de ses enfants. Ces familles ont d'ailleurs fait l'objet d'une appellation commune formulée par l'État afin d'éviter qu'elles ne soient confrontées à une discrimination dans leurs particularités. Les familles recomposées, où l'un des adultes en couple vit avec un enfant qui n'est pas le sien, sont également un effet direct des séparations, où la reconstitution du lien familial s'opère dans ce cadre. Enfin, la question de la légitimité de la famille homoparentale est un objet de questionnements sociétaux, notamment à travers l'accession au mariage homosexuel et à l'adoption, qui sont résolus différemment selon les pays européens.

Sous la haute direction de Monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne

La politique spatiale russe en 2012

NB : Cet article est le second d'une série de deux, traités aux n° 88 et 89 des Carnets du Temps.

La question fondamentale est désormais celle de la capacité du pays à se moderniser et à rénover son outil industriel. Les échecs récents ont sans doute largement aussi à voir avec cette reconfiguration et ils témoignent en tout cas de ses limites. En particulier, la création de quelques grands holdings, qui est une priorité du gouvernement depuis 2006, se heurte à de fortes résistances liées à l'inertie du système ainsi qu'à de multiples concurrences internes. La situation est rendue encore plus complexe par l'absence de véritable directive politique quant à l'organisation finale souhaitée. Si les premiers regroupements tendent à montrer une forme de répartition par secteurs d'activité en distinguant les compétences lanceurs, satellites, moyens sol, bien des ambiguïtés demeurent, dont la place dévolue à l'entreprise Energya, responsable, entre autres, des vols habités.

Un projet lucide et ambitieux

Dans la mesure où le spatial est spontanément considéré comme participant d'un projet global de puissance, il fait aussi partie de l'intérêt national d'autant plus qu'il s'inscrit dans une volonté de revalorisation des points forts de l'Union soviétique. Or, si la Russie ne vise pas à un statut de superpuissance, elle ne cache pas son ambition de puissance régionale dans un monde multipolaire. Cet objectif ne peut toutefois être atteint que si les retards actuels sont définitivement dépassés, d'où un affichage clair du spatial comme un des moyens de dépasser les retards actuels du pays par rapport aux grandes puissances occidentales.

Les priorités nationales

Le volontarisme dans la remise à niveau de l'économie russe est un leitmotiv dont le pouvoir fait de plus en plus une condition essentielle. Le président Medvedev voulait faire de l'innovation le point clef de son mandat mais, avant lui comme après lui, le président Poutine insiste tout autant sur la modernisation. Le constat d'une économie russe, dans une forme financière satisfaisante mais dépendant de la vente de sources d'énergie et de matières premières, est vécu comme frustrant par des responsables politiques décidés à transformer le pays en un acteur dans le monde des services et des produits de haute technici-

té. À ce titre, le spatial est vu comme un outil de développement aussi bien du territoire en offrant une solution à des infrastructures terrestres insuffisantes (télécommunications, télédétection...) mais aussi comme une possibilité de dynamiser l'offre internationale de la Russie dans des secteurs reconnus de haute technicité tels la navigation par satellite avec le système *Glonass*.

Les compétences spatiales nationales sont aussi présentées comme un atout pour la recherche et pour les applications industrielles intégrées. L'idée que les techniques spatiales vont de pair avec la maîtrise de processus d'innovation n'est pas propre à la Russie. Elle n'est pas pour autant aussi évidente qu'il pourrait paraître.

Les efforts faits pour le développement dans la banlieue de Moscou de la ville de Skolkovo, présentée comme la nouvelle Silicon Valley, montrent que la nécessité d'intégration de la recherche spatiale dans un environnement favorable ouvert est désormais bien perçue.

Les implications internationales

Le secteur spatial russe n'est pas encore parvenu à remplir les objectifs qui lui ont été fixés. Le nouveau programme annonçant les objectifs à remplir pour 2030 en témoigne. Il faut cependant noter que, parmi eux, une place particulière est faite à la future place des entreprises russes sur le marché international avec une insistance marquée sur les satellites d'application qui pourraient être proposés à terme ainsi que sur les services spatiaux.

Cette orientation est cohérente avec l'effort prioritaire également mis sur ces secteurs pour répondre aux besoins tant civils que militaires du développement intérieur.

Plus encore que l'accord pour l'installation d'un lanceur *Soyouz* à Kourou, la coopération avec la Corée du Sud pour le développement d'un lanceur national en utilisant le premier étage du futur lanceur russe *Angara* apparaît comme un indice de cette nouvelle orientation d'un spatial russe qui est longtemps resté replié sur lui-même.

Le spatial russe mérite certainement aujourd'hui une attention toute particulière. Certes, les permanences héritées du monde soviétique n'ont pas totalement disparu mais une page est néanmoins en train de se tourner. La publication d'objectifs est une nouveauté réelle et l'affirmation d'une ambition de présence mondiale doit être d'autant plus prise au sérieux que le marché international reste limité et que, par rapport à l'Europe, la Russie pourra capitaliser sur une forte demande intérieure qui représente un véritable atout.

Les bombardements stratégiques sur l'Allemagne

De 1940 à 1945, l'aviation stratégique alliée (les Britanniques d'abord, rejoints par les Américains) bombarde l'Europe continentale, en particulier l'Allemagne nazie, larguant près de 2,7 millions de tonnes de bombes, la plus grande partie en 1944.

Cette campagne soutenue et prolongée vise, par l'application de la force brutale, non seulement à détruire le tissu industriel et économique de l'ennemi, mais aussi à affaiblir durablement, voire fatalement, sa cohésion sociale et son moral. Pour certains de ceux qui la mènent, dont le chef du *Bomber Command* de la *Royal Air Force*, le maréchal de l'air Harris, elle constitue assurément un moyen de gagner la guerre par le recours à la seule puissance aérienne.

Le poids de l'avant-guerre

L'idée d'une telle campagne remonte à l'avant-guerre et s'inspire en partie de l'expérience du premier conflit mondial et des adaptations nationales, tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, des idées du penseur italien Douhet. Elle fait partie intégrante de la doctrine élaborée par la *Royal Air Force*, à l'initiative du maréchal de l'air Trenchard, dans les années vingt, et de ses successeurs. Les aviateurs britanniques estiment en effet possible de porter un coup mortel à la capacité combative d'un pays en écrasant sous les bombes ses industries de guerre et en coupant par là même le cordon ombilical qui permet aux armées en campagne de mener leur combat. Les responsables aériens américains partagent un point de vue général identique, mais les deux futurs grands alliés de la seconde guerre mondiale divergent sur la nature des objectifs qu'il leur faudrait frapper pour obtenir des résultats significatifs. Les Américains soulignent en effet l'intérêt de détruire des cibles spécialisées telles que l'industrie du pétrole ou des roulements à billes, alors que les Britanniques abordent le problème sous un angle plus large.

Les bombardements sur zone

Dès la fin de la bataille d'Angleterre, la *Royal Air Force* part à l'attaque de l'Allemagne, dans le cadre de bombardements de précision de nuit visant les industries de guerre et les raffineries pétrolières. Cette offensive vient à échouer, vers la fin de 1941, contraignant le *Bomber Command* à définir une nouvelle politique. En février 1942, alors que Harris prend la tête de ce

grand commandement, l'aviation britannique s'oriente vers des raids sur zone (*Aera Bombing*), consciente qu'elle est de ne pas pouvoir atteindre des objectifs bien trop circonscrits. Il s'agit désormais d'écraser les villes allemandes sous des tapis de bombes larguées par des centaines d'appareils à la fois. Le but visé consiste non seulement à détruire les usines noyées dans le tissu urbain, mais aussi à saper le moral de la population et à l'empêcher de produire pour l'effort de guerre nazi. Cette entreprise est marquée par des campagnes prolongées ou soudaines sur la Ruhr, Hambourg, Berlin et les cités d'Allemagne orientale, telles que Dresde.

La campagne américaine

À partir du milieu de 1942, mais surtout 1943, les Américains se joignent aux Britanniques, depuis des bases situées en Grande-Bretagne, puis en Afrique du Nord et en Italie. Contrairement à la *Royal Air Force*, les *US Army Air Forces* opèrent de jour, avec leurs bombardiers quadrimoteurs, sans aucune escorte de chasse. Les pertes subies sont telles que, au cours du dernier trimestre de 1943, l'offensive aérienne américaine est suspendue. Elle ne reprend que dans les premiers mois de 1944, cette fois avec des chasseurs d'accompagnement dont l'action contribue à donner aux Alliés la supériorité aérienne de jour sur le continent européen.

Résultats et controverses

Les attaques stratégiques sur l'Allemagne ont suscité de violentes controverses. Les uns les ont estimées inutiles, bien trop coûteuses en moyens militaires et financiers. Les autres y ont discerné l'élément fondamental de la victoire sur le Troisième *Reich*. La réalité, on le conçoit, est bien plus contrastée que ces jugements à l'emporte-pièce. L'offensive menée sur le pétrole et les voies de communication allemands a permis en fait de paralyser progressivement le pays. Par ailleurs, des millions d'hommes et des milliers d'avions et de pièces antiaériennes ont dû être affectés à la défense du *Reich*, au détriment des fronts terrestres. Toutefois, la polémique court encore à propos des effets produits sur le moral de la population, et les attaques menées à des fins de terreur contre les civils sont l'objet d'âpres critiques. Si les résultats de cette guerre aérienne stratégique de quatre ans sont contestés et si l'aviation n'a pas remporté la victoire à elle seule, force est de se demander ce qui se serait passé si aucun avion allié n'avait jamais bombardé le *Reich* lors de cette guerre éminemment totale qu'a été le second conflit mondial.

Institutions européennes : le trinôme

Commission européenne - Conseil de l'UE - Parlement européen - 2

Dans le cadre de la « *Procédure législative ordinaire* » (cf. n° 88 des CDT), le mécanisme décisionnel de l'Union européenne a été présenté. Le présent article s'intéresse aux acteurs de ce processus codécisionnel triangulaire que sont la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen. D'autres institutions importantes de l'UE seront présentées au n° 90 des CDT.

L'article 13 du traité de l'UE signé en 1992 à Maastricht définit le Conseil, le Parlement et la Commission comme les institutions politiques de l'Europe. Ces institutions sont les instances exécutives et législatives de l'Union.

En 1957, le traité de Rome instaure la Communauté européenne et la dote de nouvelles institutions : un Parlement, un Conseil et une Commission. Dans l'esprit des législateurs il s'agit de donner à l'Europe des institutions supranationales qui puissent légiférer pour le bien de l'ensemble. Ainsi, le Conseil représente les gouvernements nationaux, le Parlement les citoyens et la Commission les intérêts européens. Mais les réticences de la France paralysent son fonctionnement. Il faudra attendre l'avènement de chefs d'État profondément européens et la signature du traité de Maastricht, en 1992, pour qu'elles puissent fonctionner réellement.

La Commission européenne

Le traité de Rome lui confère trois compétences : un pouvoir **judiciaire** (gardienne des traités), un pouvoir **législatif** (rôle de proposition) et un pouvoir **exécutif**. La Commission européenne est composée d'un président et de 27 commissaires qui sont élus pour cinq ans. Une importante administration, qui siège de façon permanente à Bruxelles, s'occupe de la rédaction des textes législatifs et veille à leur application.

Elle est l'organe exécutif de l'UE et propose donc de mettre en œuvre les politiques communautaires. Pour cela elle agit en théorie indépendamment des intérêts nationaux. Mais les 27 commissaires qui la composent sont des hommes politiques issus des pays membres, qui voient dans ce poste un tremplin pour leur future carrière politique nationale. De plus, son budget est voté par les États. Son action est donc une succession d'habiles compromis. La Commission est responsable devant le Parlement européen, qui peut la censurer sur sa gestion par un vote des deux tiers.

Le Parlement européen

Le Parlement européen partage les pouvoirs législatifs et budgétaires avec le Conseil de l'UE. Il représente cinq cents millions de citoyens qui doivent élire 754 « députés européens ». Depuis 1979, le Parlement est élu tous les cinq ans au suffrage universel direct à la proportionnelle par 375 millions d'électeurs. Cela représente, en nombre d'électeurs, la deuxième élection démocratique du monde après celles de l'Inde. Le siège du Parlement se situe à Strasbourg où se déroulent les séances plénières une semaine par mois. Les commissions se déroulent deux semaines par mois à Bruxelles et le Secrétariat général se trouve au Luxembourg. Lors de la procédure législative ordinaire, les députés élaborent certaines directives ou règlements mais ils ne peuvent rédiger des lois : seule la Commission possède cette prérogative. Les députés européens ratifient toutefois la nomination du président et des membres de la Commission et votent le budget de l'UE.

Le Conseil de l'UE

Le Conseil de l'UE, parfois dénommé Conseil des ministres, détient le pouvoir exécutif et législatif. Sa présidence, exercée par les 27 membres, change tous les six mois. Mais chaque État désigné coopère avec le suivant et le précédent afin d'assurer la pérennité des dossiers. Le rôle de la présidence est double : administratif et politique.

Le Conseil siège à Bruxelles en présence d'un président, et d'un secrétaire général désigné en fonction du sujet abordé. Les sessions se divisent en plusieurs sections qui gèrent les affaires générales, économiques (ECOFIN), l'agriculture et la pêche, la justice, l'emploi, les transports, l'environnement et l'éducation. Le secrétaire général qui demeure en permanence à Bruxelles assure la continuité de la présidence. Les décisions du Conseil s'effectuent à l'issue d'un vote des 27 représentants à la majorité qualifiée. Mais le nombre de votes sont pondérés en fonction de l'importance de la population de chaque État membre. Le traité de Lisbonne, signé en 2007, prévoit de supprimer en 2014 ce vote pondéré pour le remplacer par une majorité qualifiée qui doit réunir 55 % des États et 65 % de la population.

Ce trinôme institutionnel assure donc le fonctionnement de l'Europe. Le Conseil et le Parlement sont à l'origine des lois mais la Commission en assure la rédaction. Après une première ébauche, cette dernière les présente aux deux assemblées qui doivent les approuver et les signer pour que les lois deviennent effectives et puissent entrer en vigueur, soit directement soit par voie de « transposition » dans les cadres législatifs nationaux concernés.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

Les neutrinos d'OPERA

L'activité scientifique face aux médias

En 2011, l'expérience OPERA (*Oscillation Project with Emulsion-tRacking Apparatus*), conçue et réalisée par des chercheurs du monde entier a été menée entre l'accélérateur de particules de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), située à Genève, et le laboratoire de Gran Sasso implanté près de Rome. Un faisceau de particules élémentaires très légères, appelées neutrinos, a été envoyé sous terre depuis le laboratoire suisse jusqu'au laboratoire italien afin d'observer le neutrino du tau dans le processus d'oscillations des neutrinos. Ces analyses sont capitales pour comprendre la formation de la structure de l'Univers.

La naissance des neutrinos remonterait à environ 13,7 milliards d'années, soit dans les tout premiers instants de l'Univers. Aujourd'hui, ils constituent théoriquement un fond de rayonnement cosmique d'énergie très faible et indétecté jusqu'à ce jour. Des neutrinos sont créés chaque fois qu'une étoile explose en supernova, lorsque les protons et les électrons se combinent dans le cœur de l'étoile pour former des neutrons. Les neutrinos sont ensuite propulsés lors de l'effondrement de la supernova (première détection en 1987).

Les neutrinos ont été découverts en 1930 par le physicien autrichien Wolfgang Pauli, et leur existence a été confirmée de façon expérimentale en 1956. Le neutrino est une particule élémentaire du modèle standard de la physique des particules, qui existe en trois « saveurs » : électronique, muonique et tauique. Électriquement neutre, il est dit « fantôme » car il peut traverser d'énormes quantités de matière sans interagir avec celle-ci. En 1988, le phénomène de « l'oscillation du neutrino » a été confirmé : le neutrino peut changer de saveur de façon spontanée. Les théoriciens en déduisent qu'il possède bien une masse quoique très faible.

Suite à cette découverte, un certain nombre de détecteurs ont été mis en place. Mais aucun n'a vraiment réussi à appréhender l'apparition directe du changement de saveur des neutrinos. Ainsi, en 2011, dans le cadre de l'expérience OPERA, un détecteur plus spécifique a été créé afin de préciser la théorie de l'oscillation du neutrino en identifiant les interactions des neutrinos du tau.

Dans ce cadre, un faisceau de particules de neutrinos du muon a été lancé à l'intérieur d'un conduit de 730 kilomètres reliant les laboratoires suisse et

italien. Les neutrinos ont effectué le voyage en 2,44 millisecondes, se transformant en neutrinos du tau pour environ 2 % d'entre eux. L'analyse des neutrinos ayant changé de saveur permet de manière générale, d'obtenir de façon précise, la masse des variantes du neutrino et de montrer que cette variation se fait en conversion directe, sans phénomène exotique particulier.

Mais voilà que le 23 septembre 2011, à la surprise générale, les neutrinos propulsés arrivent à leur destination, 60 nanosecondes (60 milliardièmes de seconde) plus tôt que la lumière, remettant en cause la théorie de la relativité restreinte (1905) d'Albert Einstein ! Les médias s'emparent alors de l'information, la déclinant avec entrain à toutes les saveurs. Peu de temps après, les résultats sont corrigés : en réalité, les neutrinos ne se déplacent pas plus vite que la lumière ; il s'agissait d'une mauvaise connexion entre le GPS et l'ordinateur reliés au détecteur de neutrinos lors de l'expérience.

Malheureusement, l'information d'un dépassement supraluminal avait déjà été relayée partout dans le monde. Or, les scientifiques n'avaient jamais déclaré que ces résultats étaient définitifs. L'infime différence de vitesse observée entre les neutrinos et la lumière les avait incités à la plus grande prudence. Ils avaient en effet annoncé leur intention de procéder à des vérifications et de réitérer l'expérience, notamment par l'intermédiaire de laboratoires indépendants. Il ne faut pas oublier que la science procède par tâtonnements avant d'accéder à la connaissance, et que la complexité des expériences et des matériels nécessite encore davantage de s'imprégner d'une culture du doute... que les médias ne connaissent pas toujours.

Alors qu'il y a quelques années les résultats des expériences étaient débattus par des spécialistes au sein de conférences fermées et dans les magazines spécialisés, aujourd'hui trop de médias s'emparent de l'information scientifique comme de n'importe quel autre sujet, la simplifiant et l'amplifiant, dans une recherche éperdue du sensationnel et du rentable.

Par la suite, les médias ont bien communiqué sur la fausseté des résultats mais n'ont pas remis en cause leur mode de communication.

Le milieu médiatique devrait donc être plus prudent face à l'information scientifique, qui procède d'une grande complexité. L'expérience des « fantômes de l'OPERA » est un exemple des dangers d'une communication qui va toujours plus vite, sans prendre en compte certaines données essentielles, nécessaires à une information honnête et objective.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

La crise de 1929

Le jeudi 24 octobre 1929, la Bourse de New York s'effondre. Ce krach boursier appelé *Jeudi noir* et la panique qu'il suscite plongent les économies mondiales dans une crise sans précédent. La plupart des pays occidentaux industrialisés connaissent alors le chômage, l'inflation et la misère.

La fin des Années folles

En 1919, les populations des pays occidentaux qui sortent de quatre années de guerre se lancent dans une course effrénée à la consommation. Le futur président Herbert Hoover, alors en campagne électorale, affirme en 1928 : « *Les Américains sont aujourd'hui plus près de vaincre la pauvreté que n'importe quelle autre nation dans l'histoire.* » La Bourse connaît une expansion considérable. Plus de 1,5 million d'Américains spéculent pour s'enrichir facilement en achetant à crédit des actions qu'ils revendent à la hausse quelques mois plus tard, la plus-value sur les actions garantissant le remboursement de l'emprunt conclu pour les acheter.

Cependant, des signes avant-coureurs d'une crise se font jour. Après le premier conflit mondial, l'inflation se développe dans la plupart des pays qui manquent de devises. En Europe, la baisse des prix agricoles et la mécanisation affectent le monde paysan et accroissent le chômage et l'exode rural. Aux États-Unis, l'immobilier ralentit dès 1926 et les ventes automobiles stagnent.

Le Jeudi noir

En septembre 1929, la faillite du holding anglais Hatry suscite une grande méfiance chez les spéculateurs et, le mercredi 23 octobre 1929, 2,5 millions d'actions sont mises en vente, mais l'offre supérieure à la demande provoque une baisse du cours de ces actions. Cette baisse inquiète les créanciers qui exigent de leurs débiteurs un paiement immédiat et, pour les rembourser, ces derniers vendent des titres. Le lendemain, 24 octobre, plus de 12 millions d'actions sont mises en vente, mais, sans personne pour les acheter, les cours s'effondrent. Les grandes banques américaines autour de Morgan tentent bien de freiner cette chute en achetant massivement des titres, mais rien ne parvient à enrayer cette dégringolade infernale. En moins d'un mois, l'indice Dow Jones⁽¹⁾ perd plus de 40 %. Cette débâcle boursière engendre la panique générale chez ceux qui détiennent des actions, panique alimentée par de folles rumeurs. Des centaines de milliers d'actionnaires sont ruinés et on dénombre une douzaine de suicides de ces petits porteurs qui ont tout perdu. Nombreux sont alors les épargnants inquiets de cette situation qui se précipitent dans leur banque pour retirer des liquidités, mais les établissements bancaires ne peuvent les rembourser et font faillite.

La crise économique

Cette faille bancaire provoque une faillite des entreprises qui ne trouvent plus les moyens de financer leur activité. Entre 1929 et 1932, le revenu national des États-Unis tombe de 87 Mds de dollars à 39 Mds et l'investissement de 15 % du PNB à 1,5 % ! En 1932, le chômage touche le quart de la population active. Le monde agricole n'est pas épargné puisque la production chute également et des familles entières d'agriculteurs ruinés doivent abandonner leur terre à vil prix à leur créancier. John Steinbeck, dans son livre *Les Raisins de la colère*, immortalise ces paysans qui migrent vers l'Ouest à la recherche d'un travail ou d'un lopin de terre à cultiver.

Cette crise s'étend au monde entier. En effet, la faillite des banques américaines qui financent une partie de l'économie mondiale entraîne la faillite de plusieurs établissements financiers européens et la montée du chômage dans les pays occidentaux. Les chômeurs qui ne bénéficient d'aucune aide financière de l'État se retrouvent dans la plus grande misère. Des mouvements sociaux – comme les marches de chômeurs aux États-Unis – se multiplient dans tous les pays. Pour faire face à ce marasme, les États prennent des mesures protectionnistes qui limitent les importations, mais ce protectionnisme, en limitant l'expansion commerciale, ne fait qu'augmenter la crise. Ainsi le Brésil qui ne peut plus exporter son café n'a plus les moyens de financer son développement économique.

En 1933, le nouveau président américain Franklin D. Roosevelt lance son *New Deal*, un programme de grands travaux d'infrastructures nationales (routes, aménagements hydrauliques) pour lutter contre le chômage et relancer l'économie.

De son côté, l'Allemagne décide aussi d'une politique de grands travaux (constructions d'autoroutes notamment), mais Hitler, qui accède au pouvoir en 1933, réoriente très vite l'économie vers la production d'armement. La France et l'Angleterre comptent sur leur empire colonial et se replient sur elles-mêmes. Quant à l'Union soviétique, elle est peu touchée par cette crise, mais celle-ci renforce encore son isolement.

Cette crise mondiale, qui se transforme très tôt en dépression, ébranle les pays occidentaux dont la population, plongée dans la misère, se laisse séduire par les idéologies totalitaires.

1. Cet indice correspond à la moyenne du cours de la Bourse d'une trentaine d'actions.

Les utopies réactionnaires

L'irrationalité idéologique réactionnaire naît d'un rejet de la modernité et se réclame d'un monde disparu imaginaire. Le rejet peut porter sur l'un ou l'autre caractère de la modernité ou s'applique à la modernité en général.

Les utopies réactionnaires tiennent la modernité pour la source exclusive de tous les maux et se proposent de trouver le salut dans son renversement. Cette attitude est irrationnelle et donc idéologique pour trois raisons. Elle soutient, d'abord, que la modernité est intrinsèquement mauvaise, alors qu'elle induit des développements heureux et malheureux à la fois, plus ou moins dans chaque sens, et réserve la capacité de peser plutôt dans un sens que dans l'autre, selon que les acteurs s'en tiennent à la raison ou versent dans l'irrationalité et l'idéologie. L'attitude est encore rendue irrationnelle par l'illusion qu'il serait possible de remonter le cours de l'histoire ou de le dévier radicalement, alors que la modernisation est aussi irrésistible que la néolithisation jadis, en raison des avantages et des supériorités qu'elle confère à qui l'adopte résolument. Enfin, l'irrationalité est portée à son comble par la croyance qu'une autre option quelconque serait idyllique, alors que la raison et l'expérience persuadent que toute condition humaine est condamnée à l'imperfection. Les développements idéologiques induits par l'irrationalité réactionnaire varient selon que l'antimodernité s'adresse à des aspects particuliers de la modernité ou la rejette en bloc.

L'antimodernité thématique s'attaque à tel ou tel caractère. La démocratie est dénoncée au nom des élites contre la plèbe, des vraies valeurs contre le règne de l'opinion, de l'esprit de compromis et du pacifisme contre les vertus viriles et guerrières, du désordre perpétuel contre l'ordre accepté et maintenu. La science est décriée, car elle sape les croyances et excite l'orgueil humain jusqu'à diviniser l'Homme, en le détournant de la conscience de ses limites et de son statut de créature. Le développement économique est assailli, pour détourner les humains de préoccupations spirituelles plus convenables vers des satisfactions matérielles et une quête insensée du toujours plus. Il transforme tout en marchandise et ne connaît d'autres frontières que la planète. L'individuation est accusée de ruiner la famille, la nation, les

Églises, les voisinages et, d'une manière générale, toutes les communautés tenues pour naturelles. Enfin, la différenciation des ordres fait perdre le sens de la hiérarchie des fins de l'homme au bénéfice d'un aplatissement général et d'une désorientation complète. Les recours proposés par la réaction consistent en retours à des passés plus décents. Ils ne correspondent jamais à ce qu'enseigne l'historiographie rationnelle. Ce sont des reconstructions idéologiques et utopiques, apparentées aux rêveries sur le bon vieux temps.

L'antimodernité totale est un phénomène plus actuel. Elle traduit le triomphe accompli de la modernité et son expansion planétaire. L'utopie réactionnaire, dans le cadre de l'unification planétaire des histoires humaines, suit aujourd'hui deux voies distinctes. L'une prend appui sur la conviction que la modernité est un produit culturel occidental, voire une arme idéologique de l'Occident pour dominer le monde. Elle nourrit des développements idéologiques induits par les compétitions à l'échelle planétaire, où la pluralité culturelle domine. C'est pourquoi l'idéologie tend à opposer les cultures aux cultures, les droits de l'homme contre la charia, la sinité contre l'américanité, l'hindhouité contre la christianité... Les cultures transformées en armes idéologiques n'ont qu'un rapport lointain et anecdotique avec les faits et les histoires. Elles subissent un traitement idéologique irrationnel, qui les transforme en intégrismes.

L'autre voie est plus radicale, qui dénonce la modernité en tant que telle et non plus comme un produit culturel susceptible de recevoir des transcriptions plus acceptables. Les expressions les plus extrêmes vont jusqu'à incriminer l'espèce humaine et à souhaiter sa disparition dans un sursaut nihiliste. Des variantes plus modérées voudraient imposer un état stationnaire, voire une régression vers des stades dépassés. C'est sur cette voie qu'il faut s'attendre aux développements idéologiques irrationnels du xx^e siècle. En effet, les catastrophes et les crimes qui ont marqué, sous l'égide du communisme et du fascisme, les expériences progressistes et réactionnaires du xx^e siècle, rendent peu probable leur reviviscence prochaine. Par ailleurs, elles retiennent trop de traits européens, pour convenir au reste du monde. Ces considérations doivent favoriser les intégrismes et l'écologisme réactionnaires.

La liberté éthique

Le choix d'une voie éthique est libre, mais personne n'est libre de ne pas choisir une voie, ni de pratiquer n'importe comment la voie choisie. La liberté éthique consiste à effectuer en connaissance de cause les choix les plus justes.

La nature humaine est un ensemble ordonné de virtualités en attente d'actualisations culturelles. On ne naît pas humain, on le devient par acculturation dans un cercle social. Une culture est l'ensemble des solutions particulières qu'une population réunie en société apporte aux problèmes humains. La liberté est fondée dans les degrés de liberté autorisés par la résolution des problèmes humains. Elle s'exprime aussi dans la capacité des contraires, dans le fait que les humains peuvent tout aussi bien mal résoudre des problèmes mal posés. Par contre, il serait absurde et suicidaire de tenir que la liberté autorise à choisir les contraires négatifs. On n'est pas libre de soutenir que « $2 + 2 = 5$ », parce que c'est faux, mais on manifeste sa liberté en avançant que « $2 + 2 = 4$ » en connaissance de cause et en recourant à ses lumières naturelles. La liberté consiste à effectuer délibérément des choix justes.

Cette définition de la liberté s'applique également à l'éthique dans ses deux départements. Dans celui de la vie bonne et des devoirs d'état, la liberté consiste à assumer pleinement les états que l'on occupe et à en remplir au mieux les devoirs, en se dotant des compétences requises et en s'efforçant aux vertus exigées. En ce domaine, la liberté de choix est limitée, car les états occupés sont placés sous les contraintes de la position sociale et des dotations naturelles. La part des choix libres est très faible. Quant aux devoirs, aux compétences et aux vertus, ils sont rationnellement reliés aux états et aux fins qu'ils servent. Ils ont le statut des égalités arithmétiques, que l'on n'est pas libre d'ignorer, mais que seul un être libre peut établir et admettre en connaissance de cause. La liberté éthique de la vie bonne s'exprime dans la conversion délibérée et éclairée au bien, dans la conviction justifiée que, ce faisant, on pratique son métier humain en se conformant à la nature des choses humaines.

Le statut de la liberté dans le département éthique de la bonne vie et des fins dernières est plus subtil. D'un côté, les choix sont ouverts, puisque plusieurs voies se présentent, toutes légitimes et indécidables. Les humains sont libres de choisir entre le religieux et le séculier et, s'ils choisissent le religieux, entre une religion de la transcendance ou une autre de l'immanence. Mais ils ne sont pas libres de ne pas choisir juste, car il serait fâcheux pour eux de choisir mal ! Choisir juste devrait signifier choisir la voie qui convient le mieux à son tempérament, sa personnalité, ses inclinations, ses possibilités, en guettant les appels et en répondant aux vocations. Rien ne peut être décidé rationnellement, tout dépend du cœur et des ressorts profonds de la sensibilité de chacun. Ils ne sont pas non plus libres de ne pas choisir. Il y va, en effet, des fins dernières et des destinations ultimes des êtres humains. Ne pas choisir, c'est se condamner à une vie tronquée et dépourvue de sens. Il est juste de choisir, car un choix est indispensable, pour conduire l'individu à un état qui justifie son existence à ses yeux, un état de félicité interprétée comme bonheur ou comme béatitude.

Dès lors qu'une voie est choisie, la rationalité retrouve ses droits et la liberté éthique consiste à s'imprégner de la logique de la voie et à la suivre en connaissance de cause. Se retrouver, par un choix libre, sur la voie qui doit conduire à la béatitude par participation à l'Absolu Transcendant et au Dieu Créateur, définit un état, des devoirs, des compétences et des vertus, qui ne sauraient être les mêmes que sur la voie conduisant à la béatitude par identification avec l'Absolu Immanent. De part et d'autre, les contraintes sont encore renforcées par les révélations fondatrices d'une religion particulière. La voie judaïque ne se confond pas avec la voie chrétienne, qui se distingue de la voie islamique. De même, du côté de l'immanence, la voie védantique n'est pas la voie jaïniste, distincte de la voie bouddhiste. Dans tous les cas, la liberté consiste à suivre la voie choisie, en se guidant sur les indications les plus sûres et les plus solidement fondées dans une tradition éprouvée. L'œcuménisme éthique, qu'il soit religieux ou séculier, est à proscrire, s'il est entendu comme la confusion de toutes les voies en une voie unique inexistante. Par contre, la tolérance est une vertu éthique majeure, qui affirme la légitimité de toutes les voies justes et assigne au politique le devoir d'en assurer l'effectivité et le respect.

Les Raisins de la colère

Dans *Les Raisins de la colère*, John Steinbeck (1902-1968) nous plonge dans l'Amérique rurale, touchée de plein fouet par la crise de 1929. Des paysans sans terre vont lutter pour survivre face aux riches propriétaires.

Une fresque sociale

Tom Joad, personnage principal du roman, est libéré sous condition après avoir purgé sa peine pour un homicide involontaire. Il regagne la ferme familiale du Middle West qui a bien changée. La famille doit en effet déménager car elle est ruinée suite à une tempête de sable qui a anéanti la dernière récolte. Les Joad investissent leurs dernières économies pour financer un voyage en Californie dans l'espoir de trouver fortune comme le promet un prospectus. Le grand-père, qui voit l'œuvre d'une vie s'effondrer, meurt avant de quitter sa ferme. Mais très vite, les déconvenues s'accumulent le long du chemin saturé de familles qui font le même rêve. Sur « *la route de la fuite* », les paysans affrontent le soleil, la soif, la poussière sur leurs vieilles voitures inadaptées à ce flot de circulation. Le soir les familles s'agglutinent au bord de la route dans des camps de fortune où circulent de folles rumeurs colportées par les paysans déçus qui dénoncent les promesses non tenues en Californie et l'exploitation des patrons. Ma Joad, la mère de Tom, telle une matriarche, encourage la famille, soude la tribu et pousse à aller de l'avant, à croire au rêve californien. En Californie, de nombreux paysans s'entassent dans des camps du gouvernement. Les riches propriétaires terriens exploitent cette abondante main-d'œuvre en baissant les salaires. Ils veulent ainsi ruiner les autres petits propriétaires pour mieux racheter leur terre. De plus, les autorités locales, qui ne supportent pas cet afflux de nouveaux arrivants, multiplient les tracasseries administratives. Exaspéré par cette attitude, Tom agresse un sheriff, mais son ami d'enfance Jim Casy couvre sa fuite et prend sa place en prison. Jim, l'ancien prédicateur, comprend qu'il faut se fédérer dans des syndicats pour être unis face aux patrons. Il pousse à la grève et, lors d'une manifestation, des hommes à la solde des patrons le tabassent à mort. Tom, qui assiste à la scène, tue à son tour le meurtrier. Toute la famille doit fuir pour échapper aux hommes du



DR

sheriff. Tom, tel un fugitif, se cache à l'écart. Les Joad échouent dans le nord de la Californie, où ils cueillent du coton. Mais les pluies d'hiver, qui sonnent la fin des récoltes, transforment les hommes en mendiants puis en voleurs. Tom décide de partir, il promet à sa mère de défendre les opprimés.

Le roman américain

Le roman américain, influencé par le cinéma, innove en multipliant les angles de vue. Le récit n'est plus prisonnier d'un développement linéaire au présent ou au passé mais les rêves, les souvenirs, les projets se mêlent à la trame. Dans cette période d'avant guerre, Steinbeck, influencé par le marxisme, décrit « deux nations » : les exploitateurs et les exploités. Mais loin d'être manichéen, il glisse dans son roman des références bibliques. En effet, lorsqu'il devait s'expliquer sur le titre de son ouvrage, Steinbeck affirmait que sa femme lui avait soufflé le titre en référence à un poème de Julia Ward Howe : *The Battle Hymn of the Republic* dans laquelle elle écrit : « *Mes yeux ont vu la gloire de la venue du Seigneur / Il piétine le vignoble où sont gardés les raisins de la colère.* » Dans la Bible, les raisins ont une double symbolique : ils figurent à la fois l'impiété (le vin qui enivre) mais aussi le sacrifice rédempteur (le Christ offrant son sang). Dans son roman, Steinbeck oppose le bien et le mal et détourne ce symbole religieux pour en faire l'emblème de la révolte humaine : « *Les raisins de la colère se gonflent et mûrissent, annonçant les vendanges prochaines.* » Il décrit les marchands ou les propriétaires qui affirment sans vergogne : « *Quand on est dans les affaires, faut toujours mentir et tricher.* » Ainsi, les vendeurs de voitures trompent les paysans en leur vendant des vieilles voitures incapables de faire le trajet jusqu'en Californie. Les propriétaires californiens n'hésitent pas à brûler des récoltes alors que les gens meurent de faim pour faire baisser les prix afin de ruiner les concurrents. Face à eux, les paysans chassés des terres, qui n'ont d'autre choix que de s'entraider : « *Les gens ont besoins de ça...de se rendre service.* » Mais Steinbeck brosse un portrait sans complaisance de ce petit peuple : la violence récurrente de Tom, les pulsions sexuelles des hommes, l'alcool ou la lâcheté.

En 1939, lorsque *Les Raisins de la colère* sont publiés, la presse accuse Steinbeck d'avoir écrit un pamphlet socialiste. Malgré cela, le livre connaît un succès considérable. En 1940, Steinbeck obtient le prix Pulitzer et le cinéaste John Ford l'adapte au cinéma. En 1962, l'écrivain américain reçoit le prix Nobel de littérature.

Charlie Chaplin (1889-1977), Charlot et *Les Temps modernes* (1936)

Charles Spencer Chaplin commence sa carrière dans le cinéma en 1914 et crée le personnage de Charlot, qui sera le héros de tous ses films jusqu'aux *Temps modernes*. En 1919, alors qu'il vient de se lancer dans la réalisation de ses premiers longs métrages, il devient l'acteur comique le plus célèbre au monde.

Chaplin est né à Londres de parents artistes. Ayant perdu son père, puis sa mère, il passe une partie de son enfance en foyers d'accueil. À l'âge de 10 ans, il intègre une troupe de danseurs à claquettes, puis rejoint une troupe de cabaret dont il devient la vedette grâce à ses talents comiques. Suite à une tournée aux États-Unis, il est embauché par les studios hollywoodiens Keystone en 1913.

En l'espace d'un an, Chaplin crée le personnage de Charlot, qui naît en quelque sorte avec l'acteur : « *Je n'avais aucune idée du personnage que j'allais jouer. Mais, dès l'instant où je fus habillé, les vêtements et le maquillage me firent sentir ce qu'il était.* » Inspiré du comédien français Max Linder, Charlot est le reflet des difficultés économiques et sociales qui ont suivi le *krach* boursier de 1929. En effet, il porte un costume d'aristocrate, mais élimé et dépareillé, qui lui donne l'aspect d'un vagabond, rescapé de la misère. Sa démarche « canardesque », remplie de gestes nerveux en une succession de pantomimes, accentue son aspect burlesque. Charlot avance en un perpétuel mouvement, semblant toujours se débattre, mais avec poésie et lyrisme, paradoxe qui en fait un personnage inadapté à la société.

Les Temps modernes constitue le dernier film où apparaît Charlot. Chaplin est à ce titre l'un des derniers à imposer un film simplement sonorisé, alors que le cinéma parlant existe depuis déjà dix ans.

Dans ce film, Chaplin dénonce l'aliénation et la déshumanisation de l'homme face à la machine au sein des usines. Ainsi, Charlot, ouvrier à la chaîne, s'acharne à essayer de suivre la cadence infernale imposée par les dirigeants de l'usine. Face à ces gigantesques machines, les ouvriers semblent minuscules et comme écrasés. De la même manière, l'usine, immense, semble avaler ses ouvriers, qui sont présentés comme des moutons (plan fondu enchaîné montrant un troupeau de moutons), déshumanisés et abrutis. À l'inverse, le directeur, qui n'a volontairement pas de nom, se complaît dans l'oisiveté, lisant le journal devant son écran de contrôle : il est l'autorité distante et anonyme.

Dans un souci de rentabilité toujours plus grande, les supérieurs de Charlot lui font même essayer une nouvelle machine, un prototype qui doit pouvoir nourrir l'ouvrier pendant qu'il travaille. Or la machine se moque bien des employés : elle finit par « entarter » Charlot. Complètement aliéné par sa machine, Charlot devient fou et se robotise à son tour en développant des tics incessants. Ayant pris du retard sur la chaîne de montage, il est happé par le tapis roulant et avalé par la machine – qui ressemble à un tube digestif –, et poursuit ses gestes de vissage jusqu'à être éjecté par celle-ci. Charlot est rejeté parce qu'il est différent des autres employés, notamment parce qu'il s'est laissé déconcentrer et dépasser par la machine, qui n'a pas réussi à lui imposer sa cadence. Une fois sorti de l'appareil, il continue d'être agité de tics et de vouloir serrer des boulons, mais ce sont des nez ou des boutons de robe. De qui-proquos en rebondissements, Charlot poursuit sa route en tentant d'occuper plusieurs emplois, se retrouve en prison, lieu qu'il finit par apprécier et rechercher pour son « confort ». Au final, il s'enfuit avec « la gamine », une jeune fille semble-t-il adepte du vol à l'étalage. « *Nous nous débrouillerons* », dit Charlot alors que le couple s'éloigne vers l'horizon, bras-dessus, bras-dessous. Face à l'asservissement anonyme, c'est l'amour et l'individualisme qui triomphent mais, comme le souligne Charlot : « *Il faut se battre* » (pour réaliser ses rêves).

Dans ce film, Charlot est une victime de la société capitaliste, mais une victime qui réussit à se jouer de ce qui l'opprime, non sans difficultés. Il illustre parfaitement la détresse humaine face à une mécanique sociale de laquelle il est très difficile de s'affranchir.



DR

Ce genre de film burlesque, dont l'abondance de qui-proquos multiplie les effets comiques et les gags purement visuels, a disparu progressivement avec l'arrivée des films parlants. Mais *Les Temps modernes* reste un grand classique grâce à son comique purifié qui lui donne finalement une certaine sévérité parodique.

Quant à Chaplin, il doit quitter les États-Unis en 1952 et part s'installer en Suisse, accusé de sympathie communiste et mis en cause par les puritains pour ses quatre mariages. Il n'y reviendra qu'une fois, vingt ans plus tard, afin d'être récompensé pour l'ensemble de son œuvre.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Trop, c'est trop !

Qui n'a pas entendu un de nos congénères affirmer : « *C'est trop bon, trop cool !* » voire « *T'es trop !* », phrase d'une suprême brièveté à la puissance sémantique bien compactée.

Adieu art de l'éloquence, dont le damoiseau usait avec élégance, pour chanter à sa douce une romance !

De fait, le parler courant use et abuse de *trop* (au détriment de *très*), au point de vouloir lui faire perdre sa nuance négative, c'est-à-dire d'excès, de dépassement de la mesure.

La même subtilité distingue les adverbes *extrêmement* et *excessivement*, qui connaissent la destinée de *très* et de *trop*.

Ainsi on peut lire dans un prospectus publicitaire : « *Achetez cet ustensile, il vous sera excessivement utile !* ». En quoi un ustensile peut-il être excessivement utile ? telle est la question !

En conséquence, pour ne pas être soi-même « *too much !* », il est souhaitable de respecter scrupuleusement les mots et leur sémantique. La beauté de la langue française réside précisément dans ces subtilités de sens, gage d'une bonne compréhension entre humains !

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*